

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 23-nov.-2009

Date de révision 23-avr.-2024

Numéro de révision 1

1. Identification

Nom du produit Ammonium hydroxide, 25-30% solution in water, Extra pure

Cat No. : \$60391

Synonymes Ammonia solution; Ammonia water; Ammonium hydrate

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organes cibies - Appareir respiratoire

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	70-75
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	25-30
Ammoniac	7664-41-7	-

4. Premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au

médecin traitant.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la

méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation; Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier

l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

Mesures à prendre en cas d'incendie

Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Utiliser des Agents extincteurs appropriés

mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement

immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

651 °C / 1203.8 °F Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	1	0	N/A

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs. Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau. Recueillir le produit répandu. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Méthodes de confinement et de Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. nettoyage 7. Manutention et stockage

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter de Manutention

l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Métaux. Acides. Fluor. Halogènes.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Ammoniac	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	(Vacated) STEL:	IDLH: 300 ppm
	TWA: 17 mg/m ³	STEL: 35 ppm	STEL: 35 ppm	TWA: 17 mg/m ³	STEL: 35 ppm	35 ppm	TWA: 25 ppm
	STEL: 35 ppm		, ,	STEL: 35 ppm		(Vacated) STEL:	TWA: 18 mg/m ³
	STEL: 24 mg/m ³			STEL: 24 mg/m ³		` 27 mg/m ³	STEL: 35 ppm
						TWA: 50 ppm	STEL: 27 mg/m ³
						TWA: 35 mg/m ³	

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
	Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.5 mm	Protection contre les
	Viton (R)	> 480 minutes	0.4 mm	éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Gaz et vapeurs inorganiques filtre Type B Gris ou L'ammoniac et l'ammoniac organique dérivés filtre Type K Vert conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

pН

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

12

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurammoniaquée

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion -57 °C / -70.6 °F Point/intervalle d'ébullition 38 °C / 100.4 °F

Point d'éclairAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationAucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponible

Pression de vapeur 500 hPa @ 20 °C

 Densité de vapeur
 0.59

 Densité
 0.88-0.91

SolubilitéSoluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation651 °C / 1203.8 °F

Température de décomposition

Viscosité

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Métaux, Acides, Fluor, Halogènes

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale		DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
Water -		-	-	
Hydroxyde dammonium	LD50 > 350 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	
Ammoniac LD50 = 350 mg/kg (Rat)		Non inscrit(e)	LC50 = 9850 mg/m ³ (Rat) 1 h LC50 = 13770 mg/m ³ (Rat) 1 h	

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	Non inscrit(e)				
Ammoniac	7664-41-7	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de

aigus et différés perforation: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne

pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Hydroxyde dammonium	-	0.53 mg/l LC50 96h	-	EC50: 0.66 mg/L/48h
		0.75 - 3.4 mg/l LC50 96h		_
		8.2 mg/L LC50 96h		
Ammoniac	Non inscrit(e)	LC50: 0.26 - 4.6 mg/L, 96h (Lepomis macrochirus) LC50: = 1.17 mg/L, 96h flow-through (Lepomis macrochirus)	EC50 = 2.0 mg/L 5 min	EC50 = 25.4 mg/L, 48h (Daphnia magna) NOEC = 0.79 mg/L (Daphnia magna)
		LC50: 0.73 - 2.35 mg/L, 96h		
		(Pimephales promelas)		
		LC50: = 5.9 mg/L, 96h static		

LC50: = 1.19 mg/L, 96h static (Poecilia reticulata) LC50: = 0.44 mg/L, 96h (Cyprinus carpio)
--

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2672

Nom officiel d'expédition AMMONIA SOLUTIONS

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

<u>TMD</u>

No ONU UN2672

Nom officiel d'expédition AMMONIA SOLUTIONS

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN2672

Nom officiel d'expédition Solution d'ammoniac

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |||

IMDG/IMO

No ONU UN2672

Nom officiel d'expédition Solution d'ammoniac

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	Х	-	Х	ACTIVE	215-647-6	-	-
Ammoniac	7664-41-7	Χ	-	Х	ACTIVE	231-635-3	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	X	-	X	X	X	X
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	X	KE-01688	X	X	X	X	Х	Х
Ammoniac	7664-41-7	X	KE-01625	X	Х	X	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

Ammonium hydroxide, 25-30% solution in water, Extra pure

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Ammoniac	Part 1, Group A Substance	Schedule I	

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Hydroxyde dammonium	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) Use restricted. See item 65. (see link for restriction details)	- '
Ammoniac	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ammoniac	7664-41-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ammoniac	7664-41-7	50 tonne	200 tonne	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation23-nov.-2009Date de révision23-avr.-2024Date d'impression23-avr.-2024SommaireLibération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité